



Berne, le 2 septembre 2004

Les coûts de l'adiposité en Suisse¹: résumé de l'étude

Le nombre de personnes adipeuses a augmenté de façon alarmante ces dernières années, au point de devenir un problème préoccupant dans le monde industrialisé. C'est aux Etats-Unis que la part des personnes affichant un excès pondéral (55 % avec un IMC de > 25), voire une adiposité (31 % avec un IMC de > 30) est la plus importante. Une mauvaise alimentation et un manque d'activité physique figureront ainsi bientôt en tête des principales causes de mortalité en lieu et place du tabagisme. En comparaison, la fréquence de la surcharge pondérale et de l'adiposité est encore nettement inférieure en Suisse, bien qu'une augmentation inquiétante et constante se dessine depuis dix ans. Selon l'enquête suisse sur la santé effectuée en 2002, 1,8 millions de personnes de plus de 15 ans affichaient un excès pondéral en Suisse en 2001 (29,4 %), un demi-million supplémentaire figurant dans la catégorie des adipeux (7,7 %). Additionnés, ces chiffres révèlent un total de 2,2 millions de personnes affectés d'une surcharge pondérale, soit plus d'un tiers de la population de plus de 15 ans (37,1 %).

La présente étude établit les coûts engendrés par la surcharge pondérale et l'adiposité, à savoir les coûts directs (utilisation de ressources pour le traitement de l'adiposité, y compris les maladies qui y sont liées) et indirects (perte de productivité suite à des absences professionnelles, invalidité et mort prématurée). Ces calculs se fondent sur les données de prévalence issues de l'enquête sur la santé effectuée en 2002 ainsi que sur les coûts indexés au niveau des prix de 2001. Voici les principaux résultats de l'étude :

- **Les coûts engendrés par la surcharge pondérale et l'adiposité ainsi que par les maladies qui y sont liées se montent, en 2001 en Suisse, à CHF 2'691 millions**, une marge d'erreur de l'ordre de +/- 20% au maximum étant admise. Les coûts réels se situent dès lors entre CHF 2'153 millions et CHF 3'229 millions par an.
- Les coûts directs imputables à l'adiposité se montent à CHF 43 millions, ce qui équivaut à une part de seulement 1,6% des coûts totaux.
- La plus grande part (98,4 %) des coûts engendrés est due aux 18 maladies liées à la surcharge pondérale prises en considération, parmi lesquelles on note en particulier le diabète de type II, les maladies cardio-vasculaires, l'hypertension artérielle et la dépression. Ces maladies « secondaires » engendrent, à elles seules, 93% des coûts totaux.
- La moitié de ces coûts totaux doit être imputée aux coûts directs, à savoir les coûts médicaux pour des traitements ambulatoires et stationnaires. Ces coûts de l'ordre de CHF 1'076 à 1'615 millions, engagés pour des prestations médicales, correspondent à 2,3% à 3,5% des dépenses totales de la santé en Suisse (CHF 46,1 milliards en 2003).

¹ Etude effectuée par HealthEcon, Bâle, pour le compte de l'OFSP

- Les coûts occasionnés par l'excès de poids et l'adiposité et leur part dans les coûts totaux de la santé augmenteront massivement au cours des prochaines années en raison de l'augmentation de la surcharge pondérale et de l'adiposité dans la population suisse, à moins que des mesures appropriées soient mises en route.

Les coûts médicaux et macro-économiques décrits ci-dessus représentent un prix (exorbitant) à payer, étant entendu que l'adiposité n'est toujours pas entièrement reconnue en tant que pathologie et qu'elle n'est souvent pas suffisamment, voire pas du tout traitée.